

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SÉANCE DU 1 FÉVRIER 2018

JCT/IC/NL – N° CCAS_2018DL003

Date de convocation : 23 janvier 2018

Affichage du compte-rendu : 8 février 2018

Nombre de conseillers en exercice : 13

OBJET : TAXES ET PRODUITS IRRÉCOUVRABLES - Créances éteintes

L'an deux mille dix huit, le un février à 18:00 heures le conseil d'administration de Corbas, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Lachenal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Martine BONNAUD, Danièle POTIRON, Florent RIVOIRE, Souade KACI, Muriel PEILLON, Monique SAINT LOUP, Joseph RIVOIRE, Gilles BARRET, Roger VINCENT

Excusés / pouvoirs : Muriel PETIT (donne pouvoir à Muriel PEILLON), Jeanine BOICHON (donne pouvoir à Monique SAINT LOUP)

Excusés / absents : Michel MALTRAIT

Secrétaire de séance : Dalila BEKHALED-OULHATRI

Rapporteur : Jean-Claude TALBOT

Par courrier, Madame la trésorière principale nous a fait savoir que par jugement du 17 mai 2017, le Tribunal d'Instance de Lyon a statué sur une procédure de surendettement de l'un de nos usagers.

Un jugement de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire a été prononcé à son encontre, avec effacement de la dette.

Les sommes inhérentes des produits dus au titre des frais de garde à l'EAJE Les Petits Gônes ne peuvent donc pas être recouvrées.

En conséquence, après avoir délibéré le conseil d'administration :

- **ADMET** en créances éteintes :

Le titre de recette	34/2013	pour un montant de	169,19 €
Le titre de recette	125/2013	pour un montant de	163,88 €
Le titre de recette	126/2013	pour un montant de	117,80 €
Le titre de recette	166/2013	pour un montant de	126,59 €

Envoyé en préfecture le 05/02/2018

Reçu en préfecture le 05/02/2018

Publié le



ID : 069-266910413-20180201-CCAS_2018DL003-DE

Adopté à l'unanimité

Fait à CORBAS, les jour, mois, et
an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Président,
Jean-Claude TALBOT.